

## **Avis de l'Autorité relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011 – Assureurs de personnes détenteurs d'un permis au Québec**

En vertu des dispositions de la *Loi sur les assurances*, L.R.Q., c. A-32 (la « Loi »), tout assureur doit, notamment, préparer et déposer à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), en la forme que celle-ci détermine, les documents et les renseignements exigés par celle-ci.

Veillez prendre note que l'état annuel de tout assureur doit être certifié, sous serment, par au moins deux de ses administrateurs et être accompagné du rapport du vérificateur et du certificat de l'actuaire relativement à son rapport annuel sur les provisions et les réserves (article 309 de la Loi).

Afin de favoriser des pratiques écoresponsables dans le cadre des travaux liés à sa mission et dans le but d'alléger le fardeau administratif des assureurs, l'Autorité a décidé de ne plus exiger sur support papier les documents dont le dépôt est requis par la Loi, sauf exception.

Ainsi, pour toute divulgation statutaire requise pour un exercice financier se terminant après le 1<sup>er</sup> décembre 2011, **le dépôt électronique est maintenant obligatoire pour tous les documents et autres renseignements exigés en vertu des présentes**<sup>1</sup>. Ce dépôt devra se faire par l'entremise du site Web de l'Autorité, en utilisant le Service de transfert de fichiers (le « STF »).

### **Lettre datée du 13 décembre 2011 – nouvelle procédure de transmission des données**

L'Autorité a transmis, par poste certifiée, une lettre aux assureurs détenant un permis au Québec, annonçant la mise en place du STF, afin de permettre à ceux-ci de déposer leurs états annuels et autres documents directement sur le site Web de l'Autorité. Cette lettre était accompagnée d'une enveloppe scellée contenant le code d'utilisateur et le mot de passe destinés à la personne ressource désignée par l'assureur.

### **Avis de l'Autorité – sanctions administratives pécuniaires**

Des sanctions administratives s'appliquent en cas de défaut ou de retard de production d'une partie ou de la totalité des documents demandés ci-après, conformément à l'article 405.1 de la Loi. Veillez prendre note qu'il y a eu une mise à jour de *l'Avis de l'Autorité relatif au cadre de sanctions administratives pécuniaires* (l'« Avis »). Cet avis a été publié au Bulletin de l'Autorité le 16 décembre 2011<sup>2</sup> (**nouveau**). Ce nouveau cadre de sanctions est en vigueur pour tout dépôt requis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

---

<sup>1</sup> Article 25.2 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

<sup>2</sup> Vol. 8, n° 50, section 5.1, p. 95 à 107

Nous vous invitons à consulter l'Avis sur le site Web de l'Autorité, à l'adresse, [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca), sous « *Accueil des professionnels / Assurance et planification financière / Assureurs / Formulaires pour l'intervenant du secteur financier - Assureurs / Assurance de personnes / Droits d'exercice* ».

**L'Autorité ne transmettra plus annuellement, par lettre, une liste des documents et renseignements requis par la Loi.** Cette information vous sera transmise uniquement par info-courriel, via le Bulletin de l'Autorité et sur le site Web de l'Autorité.

Par ailleurs, **l'Autorité n'effectuera plus de rappel personnalisé concernant le dépôt de ces documents et renseignements avant l'échéance.** Nous vous rappelons que chaque assureur est responsable de déposer les documents et informations dans les délais prescrits par la Loi ou indiqués par l'Autorité. À défaut de respecter ces obligations, l'Autorité appliquera le cadre de sanctions prévu par l'Avis.

### **Documents devant être déposés**

Veillez consulter les annexes 1 et 2 concernant les exigences spécifiques de l'Autorité pour chaque assureur et pour les dates de dépôts.

### **Documents à conserver**

La **version « papier » des documents portant les signatures, identifiés par un «  $\diamond$  »** aux annexes 1 et 2, devra être **conservée au bureau de l'assureur**, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

Seule la personne ressource désignée par l'assureur recevra par courriel une « *Confirmation de la transmission des données financières des fichiers ASCII* » fournie par le STF après les avoir déposés sur le site Web de l'Autorité. Seul le dépôt de ces fichiers fera l'objet d'une confirmation par le système. Si aucune personne n'a été désignée, aucune confirmation ne sera transmise par l'Autorité.

L'Autorité a élaboré un formulaire « *Attestation de conformité des versions* » (**nouveau**). Vous devez compléter cette attestation afin de confirmer que les fichiers (pdf, Excel et ASCII) déposés à l'aide du STF de l'Autorité contiennent les mêmes données financières que celles soumises au vérificateur sur lesquelles son rapport a été produit (état annuel support papier conservé à votre bureau). Cette attestation doit obligatoirement être produite et par conséquent, est sujette à sanction en cas de défaut de production. Si vous produisez un fichier ASCII amendé, cette attestation devra être remplie et soumise à nouveau à l'Autorité.

Ce formulaire sera disponible sur le site Web de l'Autorité vers la fin du mois de janvier 2012.

## **Modifications apportées aux formulaires et instructions**

Cette année, tous les formulaires ont été modifiés pour y intégrer les nouvelles normes internationales d'information financière (« IFRS »). Vous retrouverez aux annexes 1 et 2 les hyperliens vous permettant de consulter les instructions relatives aux formulaires d'états annuels, ainsi que les modifications apportées aux différents relevés.

## **Transmission électronique des données financières et autres documents**

Un *guide de l'utilisateur – Service de transfert de fichiers (STF)* (**nouveau**) sera préparé afin d'expliquer aux assureurs la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur le site Web de l'Autorité. Un autre guide sera également élaboré afin de fournir des précisions sur les exigences spécifiques de la Direction de la surveillance des assureurs, concernant, entre autres, les noms de fichiers à utiliser (**nouveau**). Ces guides seront disponibles vers la fin du mois de janvier 2012. Un courriel sera transmis à la personne ressource désignée par l'assureur lorsqu'ils seront publiés sur le site Web de l'Autorité. Ces guides remplaceront le guide de l'utilisateur pour la transmission électronique des données financières des assureurs.

Si vous avez besoin de support relativement au logiciel de PriceWaterhouseCoopers, vous pouvez communiquer avec Mme Catherine MacLellan au 1 (877) 208-7100.

Si d'autres renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse [info-divulgations@lautorite.qc.ca](mailto:info-divulgations@lautorite.qc.ca).

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX ASSUREURS DE PERSONNES  
AYANT UN PERMIS AU QUÉBEC  
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Titre du formulaire	Hyperliens pour les modifications aux formulaires et instructions	Formulaire	Requis <u>avant le</u>
<b>CHARTRE QUÉBÉCOISE</b>			
État annuel VIE-1 <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII. <b>Le bilan d'ouverture doit être présenté à la colonne 5 des pages 20.010 et 20.020</b>	<a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?DetailID=678">http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?DetailID=678</a>	VIE-1	1 <sup>er</sup> mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier VIE-1 dûment signé fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Attestation de conformité des versions <sup>◇</sup> ( <b>nouveau</b> ) fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Attestation des administrateurs ( <b>nouveau</b> ) fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport du vérificateur adressé à l'Autorité aux pages 20.010 à 20.060 et 60.010. fichier pdf. <b>Le rapport doit porter sur les états financiers comparatifs (2010-2011)** (nouveau)</b>			1 <sup>er</sup> mars 2012
Formulaire Exigences en matière de suffisance des fonds propres à l'intention des assureurs de personnes (« QFP ») <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII	<a href="http://www.lautorite.qc.ca/files/pdf/reglementation/lignes-directrices-assurance/ld-emsfp-publication-2011-03-25.pdf">http://www.lautorite.qc.ca/files/pdf/reglementation/lignes-directrices-assurance/ld-emsfp-publication-2011-03-25.pdf</a>	QFP	1 <sup>er</sup> mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier du QFP dûment signé fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la ligne directrice de fonds propres <sup>◇</sup> fichier pdf ***			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat <sup>◇</sup> fichier pdf ***			1 <sup>er</sup> mars 2012
Fichier Excel concernant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices ( <b>nouveau</b> )			1 <sup>er</sup> mars 2012
États financiers consolidés vérifiés présentés aux actionnaires ou aux membres avec le rapport du vérificateur dûment signé <sup>◇</sup> <b>Le rapport du vérificateur devra porter sur les états financiers comparatifs (2010-2011)**</b> fichier pdf***			copie «PROJET» 1 <sup>er</sup> mars 2012 copie dûment signée 31 mars
États financiers non-consolidés de l'assureur, des filiales, des sociétés affiliées et autres entités consolidées dans lesquelles l'assureur a une participation, si applicable - fichiers pdf***			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, si applicable, et dès que disponible <sup>◇</sup> fichier pdf			
Rapport du Comité de déontologie - fichier pdf***			1 <sup>er</sup> mars 2012
Examen externe des travaux de l'actuaire désigné (examen par les pairs) si disponible - fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX ASSUREURS DE PERSONNES  
AYANT UN PERMIS AU QUÉBEC  
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Titre du formulaire	Hyperliens pour les modifications aux formulaires et instructions	Formulaire	Requis <u>avant</u> le
<b>CHARTRE CANADIENNE ET EXTRA-PROV.</b> (INCLUANT LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS)			
État annuel VIE-1 <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII. <b>Le bilan d'ouverture doit être présenté aux pages 20.010 et 20.020</b>	<a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?DetailID=678">http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?DetailID=678</a>	VIE-1	1 <sup>er</sup> mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier VIE-1 dûment signé fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Attestation de conformité des versions <sup>◇</sup> <b>(nouveau)</b> fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Attestation des administrateurs <b>(nouveau)</b> fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport du vérificateur adressé à l'organisme de réglementation principal sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010 fichier pdf.			1 <sup>er</sup> mars 2012
Formulaire BSIF-87 relativement au calcul du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés canadiennes d'assurance-vie et de secours mutuels (MMPRCE) <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII	<a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?DetailID=678">http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?DetailID=678</a>	BSIF-87	1 <sup>er</sup> mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier BSIF-87 dûment signé fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport de l'actuaire désigné incluant le certificat <sup>◇</sup> fichier pdf***			1 <sup>er</sup> mars 2012
États financiers consolidés vérifiés présentés aux actionnaires ou aux membres avec le rapport du vérificateur dûment signé <sup>◇</sup> Fichier pdf ***			copie «PROJET» 1 <sup>er</sup> mars 2012 copie dûment signée 31 mars
Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, si applicable, et dès que disponible <sup>◇</sup> fichier pdf			
Examen externe des travaux de l'actuaire désigné (examen par les pairs) si disponible - fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
<b>CHARTRE ÉTRANGÈRE</b> (INCLUANT LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS)			
État annuel VIE-2 <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII. <b>Le bilan d'ouverture doit être présenté aux pages 20.010 et 20.020</b>	<a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?DetailID=680">http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?DetailID=680</a>	VIE-2	1 <sup>er</sup> mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier VIE-2 dûment signé fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Attestation de conformité des versions <sup>◇</sup> <b>(nouveau)</b> fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Attestation des administrateurs <b>(nouveau)</b> fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX ASSUREURS DE PERSONNES  
AYANT UN PERMIS AU QUÉBEC  
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Titre du formulaire	Hyperliens pour les modifications aux formulaires et instructions	Formulaire	Requis <u>avant le</u>
Formulaire BSIF-86 relativement au calcul du test de dépôt de l'actif et de la marge requise des sociétés d'assurance-vie et des sociétés de secours mutuels étrangères (TDAMR) <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII	<a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?DetailID=680">http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?DetailID=680</a>	BSIF-86	1 <sup>er</sup> mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier BSIF-86 dûment signé fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport du vérificateur adressé à l'organisme de réglementation principal sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010 - fichier pdf. <b>La page 20.060 doit contenir toutes les notes aux états financiers.</b>			31 mai 2012
Rapport de l'actuaire désigné incluant le certificat <sup>◇</sup> fichier pdf***			1 <sup>er</sup> mars 2012
États financiers consolidés vérifiés présentés aux actionnaires ou aux membres avec le rapport du vérificateur dûment signé <sup>◇</sup> fichier pdf			copie dûment signée 31 mai 2012
Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, si applicable, et dès que disponible <sup>◇</sup> fichier pdf			
Examen externe des travaux de l'actuaire désigné (examen par les pairs) si disponible - fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
<b>SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS À CHARTE DU QUÉBEC</b>			
État annuel S-3 <sup>◇</sup> fichiers pdf* et Excel. <b>Le bilan d'ouverture doit être présenté aux pages 2 et 3</b>	<a href="http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html">http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html</a>	S-3	1 <sup>er</sup> mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier S-3 dûment signé fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Attestation de conformité des versions <sup>◇</sup> <b>(nouveau)</b> fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Attestation des administrateurs <b>(nouveau)</b> fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport du vérificateur adressé à l'Autorité - fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport de l'actuaire désigné, incluant le certificat <sup>◇</sup> fichier pdf ***			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport annuel ou états financiers vérifiés présentés aux membres fichier pdf			copie «PROJET» 1 <sup>er</sup> mars 2012 copie dûment signée 31 mars
Une copie certifiée conforme des règlements, si modifiés fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Toutes les modifications ou nouvelles ententes de réassurance fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX ASSUREURS DE PERSONNES  
AYANT UN PERMIS AU QUÉBEC  
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Titre du formulaire	Hyperliens pour les modifications aux formulaires et instructions	Formulaire	Requis <u>avant le</u>
<b>COMPAGNIES D'ASSURANCES FUNÉRAIRES À CHARTE DU QUÉBEC</b>			
État annuel S-20 <sup>◇</sup> fichiers pdf* et Excel. <b>Le bilan d'ouverture doit être présenté aux pages 2 et 3</b>	<a href="http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html">http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html</a>	S-20	1 <sup>er</sup> mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier du S-20 dûment signé fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Attestation de conformité des versions <sup>◇</sup> <b>(nouveau)</b> fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Attestation des administrateurs <b>(nouveau)</b> fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport du vérificateur adressé à l'Autorité fichier pdf			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport de l'actuaire désigné incluant le certificat <sup>◇</sup> fichier pdf***			1 <sup>er</sup> mars 2012
Rapport annuel ou états financiers vérifiés présentés aux membres fichier pdf			copie «PROJET» 1 <sup>er</sup> mars 2012. copie dûment signée 31 mars

◇ La version « papier » de ce document complet avec signatures doit être conservée au bureau de l'assureur **(nouveau)**.

\* Les pdf du VIE-1, VIE-2, S-3, S-20, QFP, BSIF-86 et BSIF-87 doivent être complets, en version imprimable et doivent inclure, notamment, l'attestation des administrateurs, le rapport du vérificateur et le rapport de l'actuaire désigné **(nouveau)**. Ceux-ci doivent être conformes à la version « papier » conservée au bureau de l'assureur. Les signatures doivent donc y apparaître.

\*\* Rapport du vérificateur sur les années comparatives demandé cette année uniquement.

\*\*\* Fichier pdf permettant d'effectuer des recherches **(nouveau)**.

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX RÉASSUREURS DE PERSONNES  
AYANT UN PERMIS AU QUÉBEC  
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Titre du formulaire	Hyperliens pour les modifications aux formulaires et les instructions	Formulaire	Requis <u>avant le</u>
<b>CHARTRE QUÉBÉCOISE</b>			
État annuel VIE-1 <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII. <b>Le bilan d'ouverture doit être présenté à la colonne 5 des pages 20.010 et 20.020</b>	<a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.a.spx?DetailID=678">http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.a.spx?DetailID=678</a>	VIE-1	15 mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier VIE-1 dûment signé fichier pdf			15 mars 2012
Attestation de conformité des versions <sup>◇</sup> <b>(nouveau)</b> fichier pdf			15 mars 2012
Attestation des administrateurs <b>(nouveau)</b> fichier pdf			15 mars 2012
Rapport du vérificateur adressé à l'Autorité aux pages 20.010 à 20.060 et 60.010. fichier pdf. <b>Le rapport doit porter sur les états financiers comparatifs (2010-2011)** (nouveau)</b>			15 mars 2012
Formulaire Exigences en matière de suffisance des fonds propres à l'intention des assureurs de personnes (« QFP ») <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII	<a href="http://www.lautorite.gc.ca/files/pdf/reglementation/lignes-directrices-assurance/ld-emsfp-publication-2011-03-25.pdf">http://www.lautorite.gc.ca/files/pdf/reglementation/lignes-directrices-assurance/ld-emsfp-publication-2011-03-25.pdf</a>	QFP	15 mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier du QFP dûment signé fichier pdf			15 mars 2012
Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la ligne directrice de fonds propres <sup>◇</sup> fichier pdf ***			15 mars 2012
Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat <sup>◇</sup> fichier pdf ***			15 mars 2012
Fichier Excel concernant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices <b>(nouveau)</b>			15 mars 2012
États financiers consolidés vérifiés présentés aux actionnaires ou aux membres avec le rapport du vérificateur dûment signé <sup>◇</sup> <b>Le rapport du vérificateur devra porter sur les états financiers comparatifs (2010-2011)**</b> fichier pdf***			copie «PROJET» 15 mars 2012 copie dûment signée 31 mars
États financiers non-consolidés de l'assureur, des filiales, des sociétés affiliées et autres entités consolidées dans lesquelles l'assureur a une participation, si applicable - fichiers pdf***			15 mars 2012
Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, si applicable, et dès que disponible <sup>◇</sup> fichier pdf			
Rapport du Comité de déontologie fichier pdf***			15 mars 2012
Examen externe des travaux de l'actuaire désigné (examen par les pairs) si disponible - fichier pdf			15 mars 2012



**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX RÉASSUREURS DE PERSONNES  
AYANT UN PERMIS AU QUÉBEC  
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Titre du formulaire	Hyperliens pour les modifications aux formulaires et les instructions	Formulaire	Requis <u>avant le</u>
<b>CHARTRE CANADIENNE ET EXTRA-PROV.</b>			
État annuel VIE-1 <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII. <b>Le bilan d'ouverture doit être présenté aux pages 20.010 et 20.020</b>	<a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.a.spx?DetailID=678">http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.a.spx?DetailID=678</a>	VIE-1	15 mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier VIE-1 dûment signé fichier pdf			15 mars 2012
Attestation de conformité des versions <sup>◇</sup> <b>(nouveau)</b> fichier pdf			15 mars 2012
Attestation des administrateurs <b>(nouveau)</b> fichier pdf			15 mars 2012
Rapport du vérificateur adressé à l'organisme de réglementation principal sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010 - fichier pdf.			15 mars 2012
Formulaire BSIF-87 relativement au calcul du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés canadiennes d'assurance-vie et de secours mutuels (MMPRCE) <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII	<a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.a.spx?DetailID=678">http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.a.spx?DetailID=678</a>	BSIF-87	15 mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier BSIF-87 dûment signé fichier pdf			15 mars 2012
Rapport de l'actuaire désigné incluant le certificat <sup>◇</sup> fichier pdf***			15 mars 2012
États financiers consolidés vérifiés présentés aux actionnaires ou aux membres avec le rapport du vérificateur dûment signé <sup>◇</sup> fichier pdf ***			copie «PROJET» 15 mars 2012 copie dûment signée 31 mars
Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, si applicable, et dès que disponible <sup>◇</sup> fichier pdf			
Examen externe des travaux de l'actuaire désigné (examen par les pairs) si disponible fichier pdf			15 mars 2012

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX RÉASSUREURS DE PERSONNES  
AYANT UN PERMIS AU QUÉBEC  
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Titre du formulaire	Hyperliens pour les modifications aux formulaires et les instructions	Formulaire	Requis <u>avant le</u>
<b>CHARTRE ÉTRANGÈRE</b>			
État annuel VIE-2 <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII. <b>Le bilan d'ouverture doit être présenté aux pages 20.010 et 20.020</b>	<a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.a.spx?DetailID=680">http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.a.spx?DetailID=680</a>	VIE-2	15 mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier VIE-2 dûment signé fichier pdf			15 mars 2012
Attestation de conformité des versions <sup>◇</sup> <b>(nouveau)</b> fichier pdf			15 mars 2012
Attestation des administrateurs <b>(nouveau)</b> fichier pdf			15 mars 2012
Formulaire BSIF-86 relativement au calcul du test de dépôt de l'actif et de la marge requise des sociétés d'assurance-vie et des sociétés de secours mutuels étrangères (TDAMR) <sup>◇</sup> fichiers pdf*, Excel et ASCII	<a href="http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.a.spx?DetailID=680">http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.a.spx?DetailID=680</a>	BSIF-86	15 mars 2012
Formulaire d'acheminement du fichier BSIF-86 dûment signé fichier pdf			15 mars 2012
Rapport du vérificateur adressé à l'organisme de réglementation principal sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010 – fichier pdf. <b>La page 20.060 doit contenir toutes les notes aux états financiers.</b>			31 mai 2012
Rapport de l'actuaire désigné incluant le certificat <sup>◇</sup> fichier pdf***			15 mars 2012
États financiers consolidés vérifiés présentés aux actionnaires ou aux membres avec le rapport du vérificateur dûment signé <sup>◇</sup> fichier pdf			copie dûment signée 31 mai 2012
Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, si applicable, et dès que disponible <sup>◇</sup> fichier pdf			
Examen externe des travaux de l'actuaire désigné (examen par les pairs) si disponible - fichier pdf			15 mars 2012

◇ La version « papier » de ce document complet avec signatures doit être conservée au bureau de l'assureur **(nouveau)**.

\* Les pdf du VIE-1, VIE-2, QFP, BSIF-86 et BSIF-87 doivent être complets, en version imprimable et doivent inclure, notamment, l'attestation des administrateurs, le rapport du vérificateur et le rapport de l'actuaire désigné **(nouveau)**. Ceux-ci doivent être conformes à la version « papier » conservée au bureau de l'assureur. Les signatures doivent donc y apparaître.

\*\* Rapport du vérificateur sur les années comparatives demandé cette année uniquement.

\*\*\* Fichier pdf permettant d'effectuer des recherches **(nouveau)**.